

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 24

Artikel: Une ancienne bâtisse, un site protégé: que faire?
Autor: Gerster, Giuseppe / Blaser, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une ancienne bâtisse, un site protégé : que faire ?

Le lieu-dit « Roc Montès », site protégé par la loi, nous a posé quelques problèmes. Tout d'abord par son exposition et ensuite par sa forme particulière.

PAR GIUSEPPE GERSTER
ET ROGER BLASER,
DELÉMONT

Une crête très significative, qui monte doucement de l'ouest vers l'est avec une chute rapide au nord contre la vallée du Doubs et une moins forte contre le village du Noirmont, a été choisie pour la construction d'un couvent en 1903-1905.

Cette maison, d'un type que l'on rencontre surtout dans le sud de la France, avec des locaux très hauts, des fenêtres très étroites allant du plancher au plafond, ainsi qu'un toit d'ardoise très raide et orné de lucarnes pointues, est un élément étrange dans les Franches-Montagnes.

Les symétries rigides du plan et l'entrée avec son escalier monumental, évoquent quelque peu l'allure d'un palais. Exposé sur cette crête, le volume interrompt la rangée de sapins et sa silhouette est visible de loin. Après toutes ces années, les gens se sont habitués à ce corps étrange.

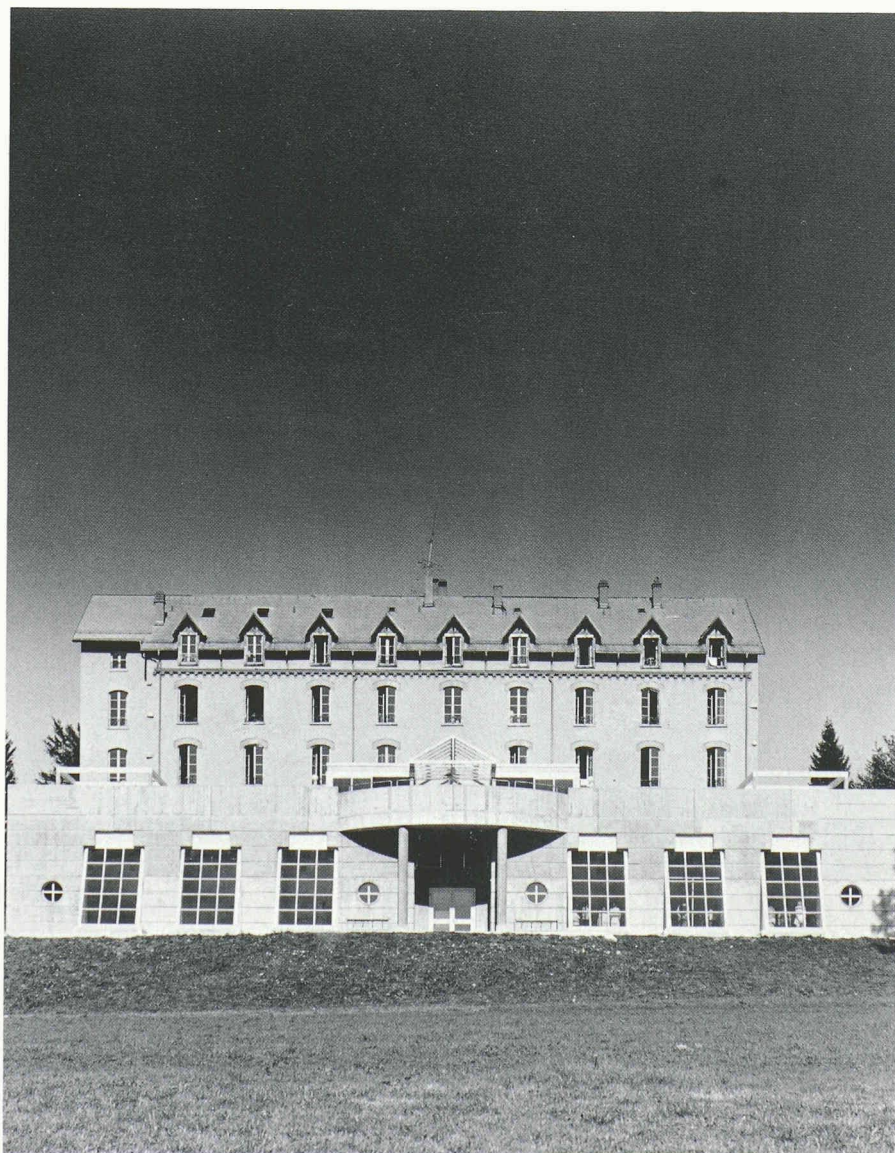
A la fin des années septante, une SI Roc Montès SA a fait moderniser l'établissement et ajouté au nord une cuisine et une salle à manger et, un peu plus loin une chaufferie. Le tout sans prétention architecturale.

Au début des années 1980, l'immeuble est acheté par une société anonyme pour y aménager le Centre jurassien de réadaptation cardiovasculaire (CJRC). Les nouveaux besoins sont : une halle de gymnastique, une piscine de physiothérapie et les locaux annexes nécessaires. Le maître de l'ouvrage souhaite créer une ou plusieurs terrasses belvédères autour du bâtiment puisque le terrain est en pente sur trois côtés et n'est pas utilisable pour de la gymnastique en plein air.

Après une analyse détaillée du site et de la construction de 1903-1905, nous proposons de créer, pour ce soi-disant palais, un socle qui manquait jusqu'à ce jour et d'y aménager les nouveaux besoins. Un corridor souterrain relie dans l'axe de l'escalier monumental ce soubassement au bâtiment original et les liaisons verticales partent depuis le pavillon situé sur la terrasse belvédère. L'option « socle » nous a permis de choisir un langage architectural approprié à la nouvelle fonction et de trouver l'élément essentiel en correspondance avec la typologie du bâtiment existant. Notre but, à savoir de ne pas ajouter du volume qui modifie la silhouette existante, a pu ainsi être réalisé puisque, vu du village, ce nouveau bâtiment est perçu comme un soubassement du bâtiment existant et garantit une intégration parfaite au site.

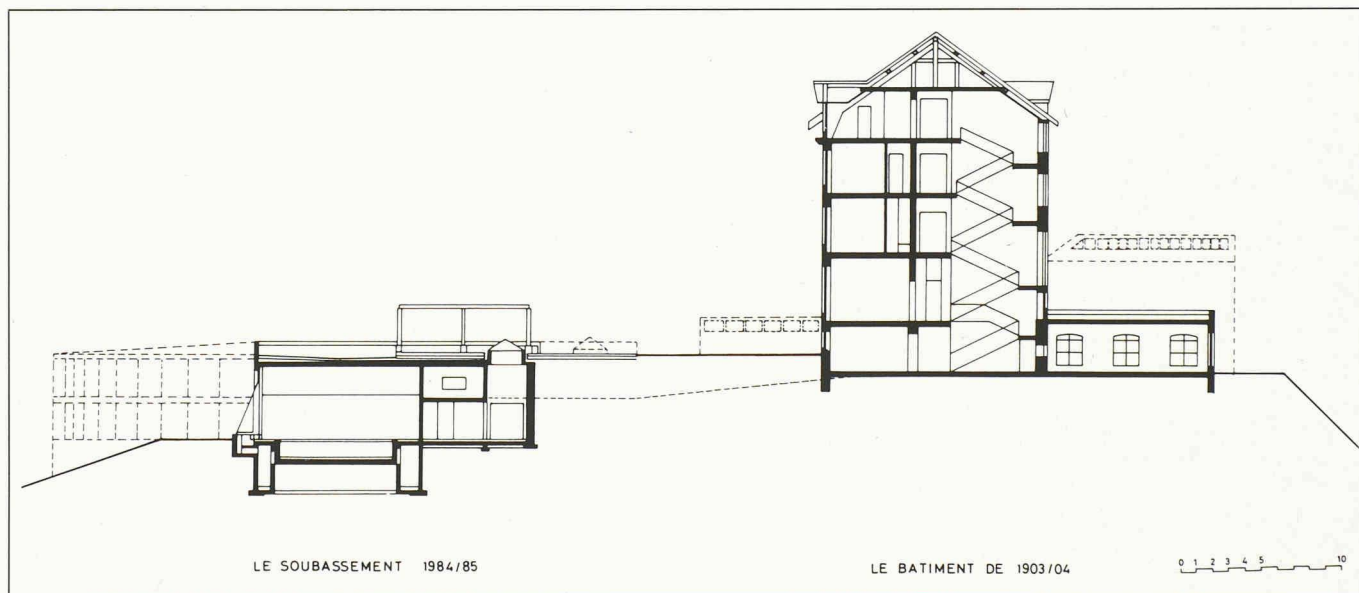
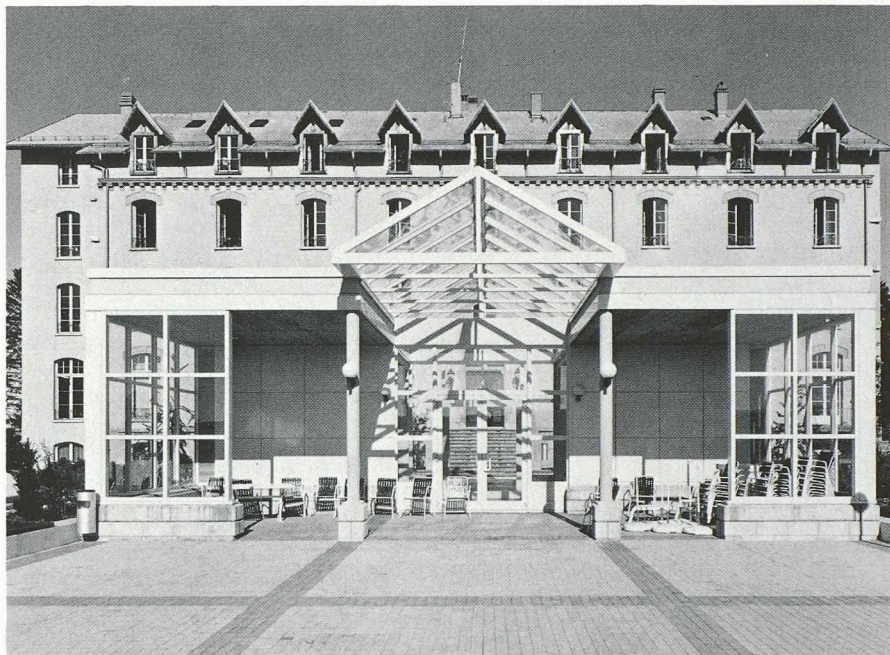
Un agrandissement futur a été prévu dans cette annexe sud par l'aménagement d'un corridor souterrain, parallèle à l'ancien bâtiment et sur une hauteur de deux étages, éclairé par des pyramides. Cependant en 1984, il n'a pas été possible d'aller plus loin dans l'étude, par manque de temps et d'argent.

Les besoins supplémentaires qui se sont fait sentir depuis 1987/1988, nous ont fait proposer deux ailes est et ouest. Les critères sont les suivants : laisser intact le soi-disant palais avec son nouveau soubassement, ajouter le volume nécessaire sans porter atteinte à la silhouette bien connue et sans déranger la topographie du site, mais au contraire en cadrant en dialogue avec les éléments si typiques de ce paysage franc-montagnard aux vastes plaines légèrement ondulées, aux longs chemins et aux horizons lointains et à ses maisons basses (deux ou trois étages) aux grands toits à faible pente.

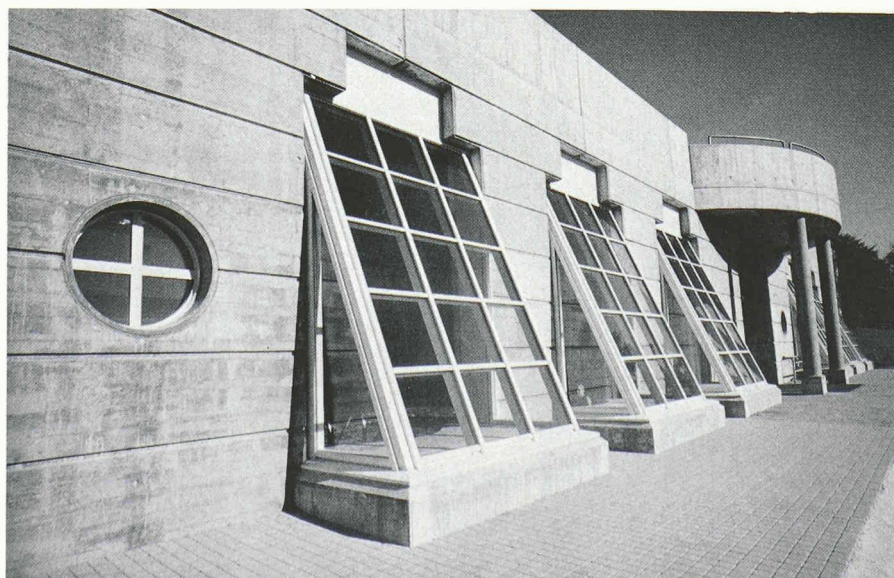


L'ancien bâtiment et le soubassement de 1984-1985.

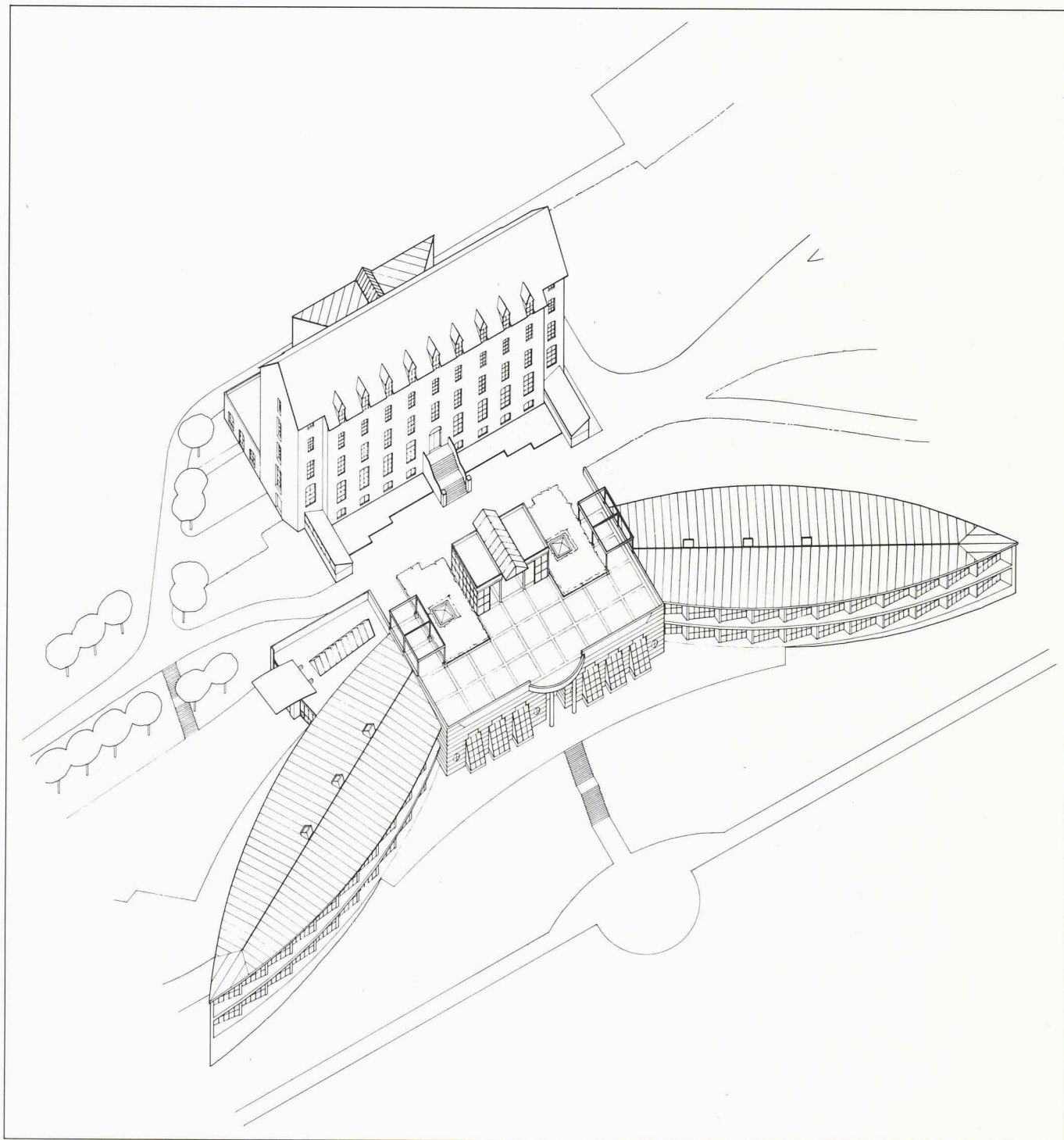
Le pavillon sur la terrasse (1984-1985).



L'ancien bâtiment et le soubassement de 1984-1985.



Soubassement : détail.



Axonométrie de l'ensemble.

Altitude: 1050 m

Lieu-dit: Roc Montès

Surface du terrain, pâturage et partiellement forêt: environ 40 000 m²

Volume: ancien bâtiment: environ 10 800 m³

Volume: agrandissement de 1984/1985: environ 2200 m³

Volume: agrandissement de 1990/1991: environ 14 000 m³

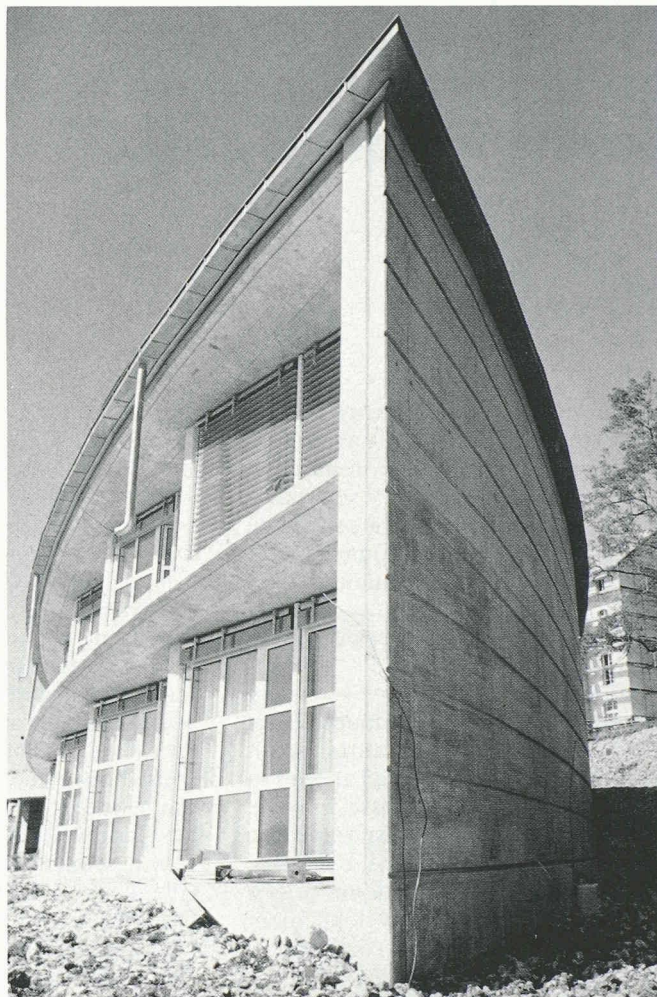
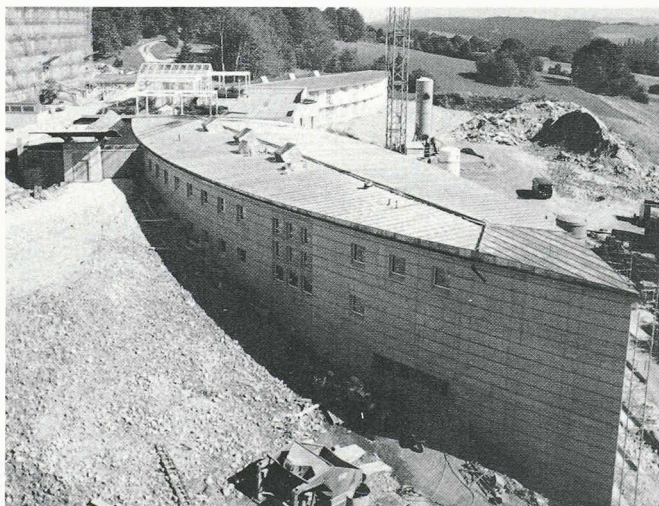
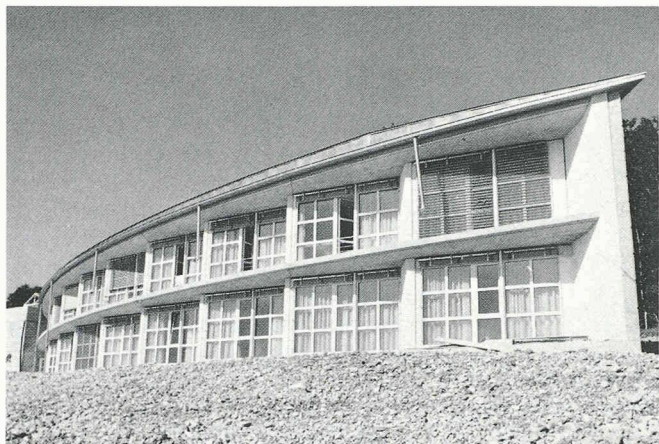
Maître de l'ouvrage: Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire, Le Noirmont/Jura

Architectes: Giuseppe Gerster, arch. dipl. EPFL/SIA, et Roger Blaser, arch. dipl. EPFL/SIA, Delémont

Ingénieurs civils: Communauté d'ingénieurs Michel Jobin et GVH Delémont SA, J.-F. Gnaegi, ing. dipl. EPFL/SIA, Delémont

Ingénieurs CVSE: Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils SA, Delémont

Direction du chantier: Narcisse Wermeille & Roger Heyer, Saignelégier



Les nouvelles ailes de 1990-1991.

En partant du corridor prévu pour l'agrandissement, deux corps de bâtiment s'étendent en forme de bras ouverts ou d'ailes. De grands toits aux pentes légères couvrent ces nouveaux corps de bâtiment. Ils ne dépassent pas les deux, voire les trois étages.

Bien qu'une vue splendide s'ouvre vers le nord sur la vallée du Doubs et la France voisine, ce côté du bâtiment et du site furent auparavant négligés. Seules quelques chambres donnent

sur ce côté, mais sans vraiment mettre en valeur les qualités existantes. Nous proposons donc de réaliser sur le toit de la cuisine et de la salle à manger, une salle polyvalente qui s'ouvre vers cette vue extraordinaire et qui offre des surfaces supplémentaires d'utilité commune au rez supérieur de l'ancien bâtiment.

Par l'adjonction, d'une façon subtile et soignée, d'un volume nouveau et considérable, le bâtiment de 1903/1904,

ainsi que le site protégé, ont pu être mis en valeur. Tous en profitent.

Adresse des auteurs :
Giuseppe Gerster & Roger Blaser
Architectes dipl. SIA/EPFL
Gerster architectes
Rue Molière 2
2800 Delémont